



le petit conseiller généreux

bulletin de la section Sud des personnels des services du Département

d'Ille-et-Vilaine

n° 219
juillet 2022

page 2

vos délégués rendent compte

- CT du 7 juin
- CHSCT du 13 juin

page 3

elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

- Ass Fam : point d'étape en demi-teinte
- actualité des collègues
- l'ex-Parc au bord de la rupture
- le Ségur pour tous-tes !

page 4

ici et ailleurs

- dégel du point d'indice
- assemblée générale de SUD CT35

Par nos luttes, construisons un autre avenir!

Ce que nous redoutions dans notre numéro précédent s'est malheureusement confirmé lors des dernières élections législatives. L'extrême-droite, jusqu'à présent cantonnée à quelques succès, a fait une entrée en force au sein de l'Assemblée nationale. Le Président de la République et ses ministres portent une lourde responsabilité dans cette situation.

En multipliant les mesures antisociales, ils-elles ont favorisé le désespoir. En adoptant des lois liberticides, ils-elles ont couru après le discours et le projet de société de l'extrême-droite. Par ailleurs, on ne peut renvoyer dos à dos un parti raciste et une autre force politique, créer des amalgames

sans salir le débat public et s'esquiver ensuite de la responsabilité d'avoir facilité l'élection de députés de l'extrême droite.

Parallèlement, l'abstention massive montre l'affaiblissement croissant de la démocratie participative.

Face à ces constats, plusieurs enjeux se présentent à nous. Il est certain que si le gouvernement s'enferme dans une politique toujours plus libérale qui va à l'encontre des intérêts de la majorité des salarié-es, la situation politique ne fera qu'empirer.

Nos priorités sont sociales et écologiques. Elles sont de construire l'égalité contre les discriminations et les dominations multiples. SUD revendique une retraite à 60 ans avec 37,5 années de cotisations. Nous

réclamons le passage à 32 h hebdomadaires et un véritable partage du travail qui permettra à chacun-e de trouver un emploi et de profiter de temps de loisirs pour se reposer ou s'engager dans des activités bénévoles. Nous exigeons une véritable hausse des salaires et une égalité entre les femmes et les hommes.

Au Département d'Ille-et-Vilaine, on était en droit d'attendre une vraie revalorisation salariale pour les plus bas salaires. Le Président a pourtant visé à côté de la cible sociale avec des augmentations conséquentes pour les A stratégiques qui en ont le moins besoin (au nom de l'attractivité) et une très modeste revalorisation pour les catégories C et B, dont le reste à vivre est pourtant bien plus faible.

En période d'inflation, c'est le sentiment d'injustice salariale qui domine pour beaucoup d'agent-es qui s'épuisent au travail et subissent au quotidien les conséquences de 10 années d'austérité sans créations de postes. A SUD, on ne peut évidemment cautionner cet écart de rémunération inéquitable, en rupture totale avec la revalorisation promise aux « premiers-ères de corvée » dans les métiers indispensables aux services des publics. ■



section Sud Départementaux 35
téléphone : 02 99 02 39 82
mel : sud-departementaux@cg35.fr
permanence : Rennes-Beauregard
bâtiments modulaires - porte 32

document réalisé et imprimé par nos soins





vos délégué·es rendent compte

de leurs mandats dans les instances

CT du 7 juin

● **Nouveau RIFSEEP** : Le CT s'est penché sur le dossier RIF-SEEP. SUD a pu rappeler sa position sur le sujet (cf. notre tract en ligne sur notre site). Les très modestes avancées accordées pour les C et les B ne peuvent cacher l'écart toujours important entre les 50€ accordés en C et les 400€ pour les « fonctions stratégiques ». L'attractivité a bon dos ! Nous voyons aussi régulièrement sur le terrain les difficultés à recruter des agent·es en catégories C et B... Quant à la filière sociale et médico-sociale, nous regrettons l'application très restrictive du Ségur qui laisse de nombreux collègues, pourtant très impliqués, sur le bas-côté. Pour plus d'information, retrouvez notre tract sur notre site internet. Seule l'application des primes socle aux agent·es contractuel·les nous a paru aller dans le sens d'une vraie amélioration du pouvoir d'achat.

Le vote distinct pour chaque dossier nous ayant été refusé, nous nous sommes donc abstenus afin de ne pas pénaliser les contractuel·les.

Vote : Abstention à l'unanimité

La 2^{ème} partie du dossier « primes » concernait une multitude de points touchant des catégories particulières d'agent·es. SUD a regretté que, pour la plupart d'entre eux, nous n'ayons pas eu d'échanges. Certaines propositions nous paraissaient pertinentes. Mais une réunion partenariale nous aurait permis d'éclaircir quelques interrogations et de mieux comprendre les enjeux de ces réformes. La précipitation avec laquelle l'administration a voulu régler ce dossier ne l'aura pas permis... Vous trouverez sur notre page intranet un détail plus précis de ces points et de nos questionnements.

Vote : Abstention à l'unanimité

● **Mission FSE** : La gestion des fonds sociaux européens (FSE) nécessite sans doute une organisation stable et des moyens humains adéquats. Mais transformer un poste de chargé de mission en responsable de mission changera-t-il fondamentalement la donne ? D'autant plus si l'un des postes de gestionnaires n'est qu'un renfort. On nous répond que cela donnera une meilleure visibilité à cette mission et que le renfort sera pérennisé. Sans échange en amont sur ce dossier, SUD s'est abstenu.

Vote : Abstention : 10 (SUD/CGT/FO) ; Pour : 5 (CFDT)

● **Gardiennage du site du Hil (ex-Parc)** : Le site de l'ancien Parc du Hil dispose de 4 logements de fonction pour les gardiens. A la faveur de départs en retraite, le Département propose de supprimer ces postes pour les remplacer par de la vidéo-surveillance. On continue de dépecer petit à petit le Parc avec des conséquences importantes sur l'organisation des astreintes et la suppression d'avantages financiers pour les agents. Nous ne pouvons cautionner la disparition de ce service qui fonctionne bien.

Vote : Contre : 10 (SUD/CGT/FO) ; Abstention : 5 (CFDT) ■

CHSCT du 13 juin

● **Rapport annuel ASSAT 2021** : l'activité a été fortement marquée par la crise sanitaire. Le Dr Recan souligne l'importance d'une politique RH à long terme pour anticiper les TMS par des formations en vue de reclassements. Le psychologue constate que les 2 années ont fragilisé les collectifs de travail avec plus d'épuisements et une augmentation des tensions et des agressions. Le service social du personnel constate un nombre important de suivi. SUD a signalé le besoin de renforcer l'ASSAT pour la prévention et l'accompagnement des 4200 agent·es.

● **Rapport Mission hygiène et sécurité** : la mission a été très sollicitée pendant la crise sanitaire (EPI, protocoles sanitaires, consignes) en plus des dispositions réglementaires. Sur 2022, il faudra également rattraper le retard pris sur les visites CHSCT.

● **Bilan accidents et maladies professionnelles** : constat d'une baisse des accidents en 2021 mais une augmentation des accidents de trajets en 2 roues. Sans surprise, les agent·es des collègues, des centres d'exploitation et des ENS sont plus victimes d'accidents. Les maladies professionnelles concernent principalement les agent·es des collègues. SUD a rappelé l'obligation d'une enquête à chaque accident grave avec les représentants CHSCT.

● **Alerte Service PISA** : SUD a adressé une alerte fin mai 2022 et exposé les problématiques RPS dans ce service : forte charge de travail suite aux nombreux départs sans recrutement et des contractuel·les reconduits sur de courtes durées. Faute d'une stabilité des effectifs, les missions sont exécutées au prix d'un surinvestissement des professionnel·les qui s'épuisent. SUD a demandé des recrutements sur les postes vacants dans les meilleurs délais et une réévaluation de la force de travail. La direction convient de la nécessité de renforcer les moyens, soulignant que la forte technicité des postes rend les recrutements complexes. Un bilan intermédiaire est prévu en octobre 2022.

● **DSN** : arrêts, départs et postes vacants impactent fortement l'organisation. Cette situation nécessite des priorisations et des suspensions de projets. Une DSN au bord de la crise de nerf à force d'être hyper sollicitée. Une feuille de route que SUD jugeait déjà très ambitieuse en 2019 !

● **Mission Assistants Familiaux** : La mission est depuis janvier en sous-effectif avec des arrêts et des départs qui compromettent les paies étroitement liée à l'actualisation des accueils d'enfants. L'arrivée de contractuel·les, de renforts de la DRH et d'une responsable de mission a permis de traiter l'urgence. A ce jour, plusieurs gestionnaires sont de retour mais il reste encore beaucoup de retard à rattraper.

● **Mission MNA** : SUD a une nouvelle fois alerté sur les conditions de travail des personnels toujours confrontés à une forte intensité de travail. Une situation critique qui perdure aussi parce que les problématiques ne sont pas traitées et les orientations décrétées sans concertation avec les agent·es. ■



ça bouge

dans les services départementaux

Ass Fam : point d'étape en demi-teinte

Une réunion partenariale est venue conclure la concertation engagée depuis plusieurs mois. Mme Courteille s'est étonnée de ne pas trouver trace de ces échanges. SUD le déplore depuis le début. Passé ce flottement et l'impression d'un dossier peu maîtrisé, SUD a enfin pu entendre de la bouche de notre élue que ce secteur est en grande tension (manque de places d'accueil, services en grandes difficultés...). Après ce constat anxiogène, plusieurs annonces de revalorisation salariales ont été faites (prime mensuelle de 50€, amélioration des indemnités journalières...). Ce 1^{er} pas est pourtant loin de répondre aux attentes des collègues. Le Département va devoir faire plus pour rendre les conditions d'accueil plus attractives et sécurisées. SUD attend par ailleurs que nos élu·es portent au niveau national notre revendication d'un vrai statut pour les Ass Fam.

L'ex-Parc au bord de la rupture

Depuis janvier 2022, le paquebot « PARC » est en cale sèche et en cours de démantèlement au port du Hil. Le SDIS a pris la barre et les matelots ne s'y retrouvent plus.

Le GMLM (Groupement de Maintenance et Logistique Mutualisé) a désormais remplacé le SU (Service Unifié).

Sur le site du Hil, on réorganise tout ! Nouvel intitulé, nouveau bâtiment, suppression progressive du gardiennage, arrivée du SMER, nouveaux logiciels de gestion des commandes et des réservations...

Depuis janvier 2022, les travaux continuent. Les agents nous informent que certains ateliers sont déplacés provisoirement, que les locaux ne correspondent pas tous à leur usage, qu'il manque des espaces dédiés aux activités des pompiers...

Nous pouvons craindre une démotivation des collègues, une détérioration des services et le départ d'agents.

Tout va trop vite, le gyrophare est allumé et les feux rouges ne sont pas respectés !

Mais, pas de panique, il y a le dialogue social ! En guise de bouée de sauvetage, le SDIS et le Département ont convenu que les organisations syndicales auront toujours la possibilité d'organiser des HMI auprès des agents du GMLM. Nous risquons d'avoir à éteindre l'incendie qui couve !

actualité des collègues

Les visites de SUD en collèges sont l'occasion de constater les conditions de travail des agent·es et de faire remonter vos remarques. Parmi celles-ci, en voici un échantillon non-exhaustif :

- Il est regrettable que les représentant·es du Département ne se déplacent pas plus souvent dans les collèges. Surtout lorsqu'il existe des tensions avec les gestionnaires.

- Beaucoup d'absences ne sont pas remplacées, ou alors tardivement. Pour SUD, il est urgent de créer un pool de remplaçant·es afin d'éviter l'épuisement des collègues. Le recours aux associations de réinsertion ne résout pas tout car les contrats sont stoppés avant les permanences et le turn-over est important.

- SUD a demandé qu'un bilan complet des 3 jours de formation obligatoire nous soit présenté rapidement. Les agent·es ne s'y retrouvent pas : dates annoncées tardivement, thèmes pas adaptés aux besoins...

- Une dotation de vêtements de travail est prévue en septembre. Faites-nous remonter vos impressions. Nous les relayerons.

le Ségur pour tous·tes !

Ce jeudi 28 juin, se tenait la réunion conclusive des Etats généraux de la prévention et de la protection de l'enfance dans la salle du Sabot d'or à Saint-Gilles. A l'appel de l'intersyndicale SUD/CGT, près de 200 personnes étaient réunies sur le parvis afin d'exprimer leur colère quant à l'application du fameux Ségur (cf. notre tract sur notre site internet).

Une délégation a été reçue par M Chenut et Mme Roux. Le président doit écrire à la 1^{ère} ministre, Elisabeth Borne, pour qu'une position claire sur le financement et le périmètre du Ségur soit adoptée par le gouvernement. Un positionnement collectif des présidents de Départements doit être pris. Enfin, M Chenut s'est engagé à aller voir ce qui se fait ailleurs et à revenir vers l'intersyndicale SUD/CGT pour nous faire un retour sur les informations obtenues.

Nous avons pris acte de ces engagements mais nous restons bien entendu vigilant·es sur les suites qui nous seront données. Nous attendons par ailleurs que des discussions soient entamées sur les conditions de travail et les moyens humains attribués aux services (CDAS et services administratifs).



dégel du point d'indice

Après une période glaciaire prolongée de plus ou moins 10 ans, c'est donc 3,5 % d'augmentation du point d'indice qui ont été annoncés par Stanislas Guérini. Cette augmentation ne couvre même pas l'inflation sur un an qui s'établit à 5,2 % et qui poursuit

son accélération. Les agent-es publics ont perdu 20 % de pouvoir d'achat depuis 10 ans. On est donc bien loin du compte.

Quant aux autres mesures annoncées, elles sont une déception pour certaines et ne relèvent pas des mesures générales salariales que les agent-es publics attendent pour d'autres. Par exemple, la reconduction de la GIPA prouve que le gouvernement a conscience que la mesure de dégel est insuffisante.

Le gouvernement a profité de la réunion du 28 juin pour annoncer quelques mesures telle l'amélioration de l'assiette du forfait mobilité durable désormais cumulable avec un titre de transport en commun, ou encore l'amélioration des débuts de carrière B. Cela ne peut faire illusion face à l'absence de mesures

générales indiciaires globales tendant à la revalorisation de l'ensemble des grilles de carrière.

Ces annonces sont une réelle déception pour l'ensemble des 5,5 millions d'agent-es publics qui sont pourtant en première ligne et font preuve d'un engagement sans faille.

Solidaires Fonction publique revendique :

- une importante revalorisation du point d'indice qui couvre l'évolution de l'inflation (+10% depuis 2017)
- l'attribution de 85 points d'indice, soit environ 400€ pour tous·tes
- la revalorisation des carrières, et notamment celle des filières féminisées, pour l'égalité salariale
- l'intégration d'une large partie des primes dans le traitement
- l'indexation automatique de la valeur du point sur le coût de la vie
- les revalorisations doivent intégrer la situation des contractuel·les

Les agent-es publics valent mieux que le mépris !

assemblée générale de SUD CT 35

Jeudi 23 juin, l'assemblée générale de SUD CT35 a réuni plus d'une centaine de délégué·es, représentant·es des adhérent·es des différentes sections du syndicat.

Ce fut l'occasion d'un bilan de l'activité militante et d'un point sur le budget et les adhésions (toujours en hausse cette année). La matinée s'est poursuivie par des réunions de sections. La question des élections professionnelles y a été abordée (candidatures, thèmes de campagne...) mais aussi l'actualité dans notre collectivité (RIFSEEP, Ségur, réorganisations de services, conditions de travail...).

L'après-midi, une table ronde était organisée sur le thème du syndicalisme face à l'extrême droite. Damien Davy, du collectif VISA, Gérard Huré, de la commission Sans-papiers de Solidaires 35 et Stéphane Legruel, de la fédération SUD CT, ont pu échanger avec les participant·es sur le constat d'une implantation

toujours plus importante du RN et ses affidés. Le débat a ensuite porté sur les moyens de combattre la montée de cette idéologie nauséabonde et l'importance de ne pas laisser les classes populaires succomber aux sirènes réactionnaires.



« Les racistes sont des gens qui se trompent de colère. »
Léopold Sedar Senghor



information ou adhésion

à adresser sous enveloppe à : section Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex

je souhaite : avoir des renseignements sur Sud adhérer à Sud

nom :
prénom :
service ou adresse :
téléphone :
e-mail (courriel) :

date :
signature :